



Extrait du Paroisse ND de Grande Puissance de Lamballe

<http://www.paroisse-lamballe.catholique.fr/Ordinaire>

Ordinaire ?

- Catéchèse pour tous - Symboles chrétiens -



Date de mise en ligne : mardi 15 novembre 2016

Copyright © Paroisse ND de Grande Puissance de Lamballe - Tous droits

réservés

<dl class='spip_document_3719 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>
[Serge Kerrien] Serge Kerrien

Le dictionnaire définit généralement l'ordinaire comme ce qui est habituel, sans grande surprise. On penserait assez vite qu'il ne présente que peu d'intérêt. Pourtant, dans la liturgie, ce terme revêt des significations assez éloignées de ce que l'on pourrait penser. Du latin « ordinarius », il signifie ce qui est « conforme à la règle ».

L'ordinaire de la messe.

L'ordinaire concerne essentiellement le répertoire musical. Cet ensemble, appelé « ordinaire de la messe », comporte traditionnellement :

- -le Kyrie,
- -le Gloria,
- -le Credo,
- -le Sanctus,
- -l'Agnus Dei
- -et l'Ite Missa est.

Dans le répertoire grégorien, Kyrie, Gloria, Sanctus, et Agnus étaient regroupés en séries qui, progressivement, étaient proposées pour une catégorie de fête ou pour un temps liturgique. Si l'on voulait aujourd'hui refaire la liste des chants de l'ordinaire, elle serait plus longue et plus complexe car elle comporterait, en plus des pièces déjà citées :

- -l'acclamation d'anamnèse
- -et le Notre Père avec sa doxologie.

Il faudrait aussi préciser que plusieurs formules sont utilisées pour le rite pénitentiel et l'anamnèse, souvent aussi pour le Gloire à Dieu, la Profession de foi, le Sanctus et l'Agnus Dei.

Cependant cette notion d'ordinaire de la messe serait sans doute à retravailler aujourd'hui pour retrouver une couleur musicale propre à certains temps liturgiques comme :

- -l'Avent,
- -le temps de Noël,
- -le Carême,
- -le temps pascal.

La mauvaise habitude de changer sans cesse les pièces de l'ordinaire, d'un dimanche à l'autre, finit par banaliser les temps liturgiques au lieu de les distinguer, ce qui ne facilite pas les bonnes habitudes spirituelles. Il ne s'agirait pas de choisir des ordinaires entièrement bâtis sur la même phrase musicale, ce qui empêche les attitudes spirituelles, mais de regrouper différentes pièces, qui auraient un peu la même couleur musicale, et de les réserver à tel ou tel temps liturgique, comme un marqueur du temps et du rite que chaque pièce accompagne.

Le temps ordinaire.

Voilà un temps liturgique qui n'a rien d'ordinaire. En effet, comme les autres moments de l'année liturgique, il présente des caractéristiques propres.

On l'appelle « ordinaire » parce qu'il se situe entre deux cycles festifs de l'année liturgique. Les 34 semaines qui le constituent ne visent pas à célébrer un aspect particulier du mystère chrétien. On va y cheminer au fil des jours vers le Père, dans la lumière du Christ, sous la conduite de l'Esprit.

C'est le temps de la fidélité, temps qui n'est pas que routine répétitive, mais où, dans la patience, le chrétien apprend à vivre l'expérience du disciple, une expérience de compagnonnage avec Jésus qui enseigne ses disciples.

Chaque dimanche du temps ordinaire est aussi mémorial hebdomadaire de la Pâque du Seigneur, jour de l'assemblée des chrétiens autour de la Parole et de la table de l'Eucharistie, jour de la célébration des baptêmes et de leur souvenir.

Nous avons à réfléchir à la manière dont nous traitons le temps ordinaire. Ainsi, il faut veiller à ne pas surcharger la liturgie des dimanches du temps ordinaire ; elle requiert un déroulement simple, sans surcharge rituelle ou musicale ; sinon, comment l'ordinaire, se distinguerait-il de la fête ?

Nous avons besoin de cette spiritualité paisible qui nous permet de mieux vivre les temps de fête.

Serge Kerrien Diacre permanent